Réf. Farde e-Assemblées : 2730040

N° OJ : 125

Projet d'Arrêté - Conseil du 07/09/2026

Objet : Propreté publique.- Srl "DEN DRAAD".- Subside : 2.492,60 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que la srl "DEN DRAAD" s'engage à organiser des actions de sensibilisation à la gestion des déchets et au recyclage, pour lequel elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 2.492,60 EUR à la srl "DEN DRAAD" ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside de 2.492,60 EUR à l'article 87605/33202 du budget ordinaire de 2026 à la srl "DEN DRAAD" pour la sensibilisation à la gestion des déchets et au recyclage.

Annexes :